



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

MAI

2^e édition

à

vélo

Adopter le vélo pour la vie !

Mai à vélo

4^e édition de l'aide
à l'achat vélo

2^e édition "Mai à
vélo" de l'Agglo

Le Plan Vélo de la
CACL



La CACL lance sa 2^e édition de Mai à vélo !

Dans le cadre de l'évènement national Mai à vélo qui a lieu chaque mois de mai depuis 2021 en France hexagonale et ultramarine, la CACL, présidée par Serge SMOCK, renouvelle son évènement autour du vélo. Cette année, une balade est organisée sur le tracé de Yanéo, le 1^{er} Transport collectif en site propre de Guyane.

L'évènement Mai à vélo a pour but de célébrer le vélo et sa pratique au quotidien en mettant en lumière les dispositifs mis en place par la CACL pour promouvoir la mobilité douce :

- le **lancement de la 4^e édition de l'aide à l'achat vélo**, marqué par la signature de la convention avec les vélocistes partenaires qui s'est tenue le lundi 5 mai 2025 au siège de la CACL.
- l'**organisation d'une balade à vélo à Cayenne, sur une portion du tracé de la ligne B de Yanéo**. Cette balade est ouverte à tous sur inscription, le samedi 31 mai 2025 dès 7h30, en partenariat avec l'association "Les Tontons & Taties flingueurs" et les vélocistes EasyBike, InterSport et SportCycle.



MAI à vélo



**SAMEDI
31 MAI
2025**

Pôle d'échange de
Yanéó

à Mont-Lucas de 7h00 à 12h00



Inscription sur
www.cacl-guyane.fr

L'aide à l'achat est de retour !

Le Président de la CACL et les conseillers communautaires de la commission Mobilité ont souhaité lancer un dispositif d'aide à l'acquisition de vélo afin de répondre aux grands enjeux de la mobilité notamment économiques et écologiques.



La 4^e édition de l'aide à l'achat sera lancée le **lundi 3 juin 2025**. Les habitants du territoire de la CACL pourront bénéficier d'une prime pour l'achat d'un vélo neuf chez un vélociste agréé. Cette aide sera accordée dans la limite des crédits budgétaires réservés pour l'année en cours soit 160 000€ pour l'année 2025.

Plus de **2 100 vélos** ont été subventionnés depuis le lancement de cette aide en 2022.

Au lancement de cette opération, les élus du conseil communautaire de la CACL ont aussi souhaité soutenir les vélocistes du territoire impactés économiquement par la crise économique liée à la pandémie COVID-19.

Quel est le montant de l'aide ?

Type de vélo	Prix moyen d'achat	Montant aide
Vélo classique enfant	200 €	100 €
Vélo classique adulte	450 €	300 €
Vélo à assistance électrique	2 000 €	600 €
Vélo cargo, longtail	4 000 €	1 000 €

Pour qui ?

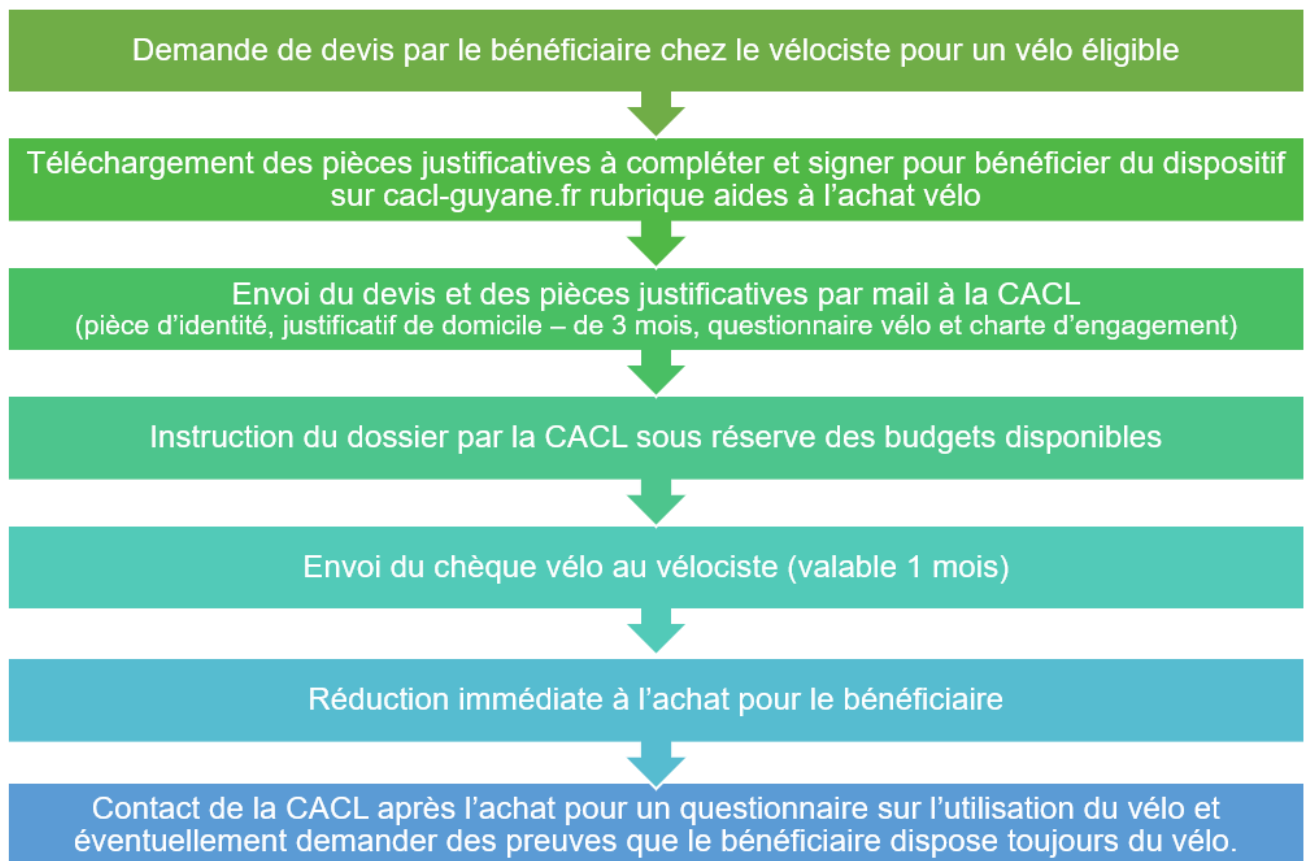
Cette aide s'adresse aux particuliers résidant sur le territoire de la CACL, sans limite d'âge et sans conditions de ressources pour l'achat d'un vélo neuf auprès des vélocistes partenaires de l'opération.

Une demande d'aide peut être sollicitée pour plusieurs membres d'un même foyer. L'aide est limitée à 1 vélo par personne. Si la demande d'aide concerne un vélo enfant, la demande doit être faite par le parent en indiquant le nom de l'enfant concerné.

Comment bénéficier de l'aide ?

Pour bénéficier de cette aide, les ménages devront respecter les modalités suivantes :

- Les bénéficiaires doivent obligatoirement habiter l'une des six communes du territoire intercommunal : Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinéry-Tonnégrande, Rémire-Montjoly, Roura
- L'aide est attribuée uniquement pour l'achat de vélos neufs
- La revente du vélo est interdite durant l'année qui suit l'acquisition, sous peine de devoir restituer l'aide à la CACL
- Pour l'édition 2025, ne pas avoir bénéficié de l'aide en 2022, 2023 et 2024
- Les bénéficiaires s'engagent à faire un usage régulier du vélo subventionné par la CACL



La liste des vélocistes partenaires est disponible sur : www.cacl-guyane.fr

Les vélos concernés :

Vélo classique adultes et enfants

Vélo classique à assistance électrique neuf

Vélo cargo avec ou sans assistance électrique neuf : biporteur, triporteur, longtail



MAI À VÉLO :

à la découverte de la voie cyclable de Yanéó !

Pour ce mois de fête du vélo, la CACL propose une **balade à vélo de 7,5 km** sur la ligne B du tracé de Yanéó à Cayenne. Le départ et l'arrivée sont prévus au Pôle d'échange du TCSP à Mont-Lucas.

Munis de leurs propres vélos, les habitants et tous les bénéficiaires des précédentes éditions de l'aide à l'achat vélo sont invités à participer à cette balade.

Au programme du village qui ouvrira dès 9h :

- Atelier de réparation de vélos
- Stand de vélocistes avec essais de vélos et réalisation de devis pour l'aide à l'achat vélo de la CACL
- Apprentissage du vélo aux enfants et aux adultes
- Cours de biking*
- Présentation de vélo cargos
- Marquage bicycode pour les vélos**

En avant-première sur le village du vélo !

Les habitants pourront profiter du dispositif d'aide à l'achat de vélo avant son lancement officiel prévu le mardi 3 juin 2026.

Sur place, ils seront en mesure de déposer leur demande (devis, traitement par la CACL) avec l'accompagnement de nos équipes. Attention, les pièces justificatives seront nécessaires !

Pour participer à la balade :

Inscriptions obligatoires sur www.cacl-guyane.fr ou sur place avant le départ.

Les participants sont priés de prévoir **un vélo en bon état de marche.**

Venez nombreux partager ce moment convivial !

La manifestation Mai à vélo sera clôturée par le tirage au sort de 3 vélos offerts par les vélocistes partenaires de la manifestation.

Il s'agira de la deuxième participation de la CACL à cet événement national qui s'inscrit dans le cadre du Plan Vélo de l'intercommunalité, lancé en 2021. Ce plan a pour but de faciliter et développer la pratique cyclable.

*Les vélos seront fournis.

**Système d'identification pour les vélos, conçu pour lutter contre le vol et faciliter la restitution des vélos volés retrouvés.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CENTRE LITTORAL
l'agglo

Yanéó



MAI à Vélo

SAMEDI 31 MAI 2025



Balade à vélo de 7,5km de 7h30 à 8h30

Départ et arrivée au **Pôle d'échange de Yanéo à Mont-Lucas**

Village vélo de 9h à 12h

- Atelier de réparation de vélos
- Stand de vélocistes avec essais de vélos et réalisation de devis en exclusivité sur le village pour l'aide à l'achat vélo de la CACL
- Apprentissage du vélo aux enfants et aux adultes
- Cours de biking
- Présentation de vélos cargos
- Marquage bicycode pour les vélos

Et de nombreux lots à gagner dont 3 vélos par tirage au sort !



@cacl_guyane



@caclguyane

www.cacl-guyane.fr

Parcours de la balade : 7,5 km

**Giratoire de Baduel (Secrétariat
Général pour l'Administration de la
Police - Guyane (SGAP))**



**Pôle d'échange multimodal de
Yanéó**

Mai à vélo

Le dispositif national Mai à vélo fête en 2025 ses 5 ans d'existence. C'est une démarche fédératrice et festive qui a vocation à rassembler autour du vélo.

Pour cette édition qui se déroule du 1^{er} au 31 mai 2025, Mai à vélo enregistre à son compteur près de 418 activités organisées sur tout le territoire national et ultramarin pour promouvoir le vélo et le faire adopter pour la vie. Un chiffre en constante augmentation que l'on peut retrouver sur www.maiavelo.fr.

Toutes ces initiatives permettent de découvrir ou redécouvrir les bienfaits du vélo, à tout âge, dans l'optique que tous les Français et Françaises l'adoptent pour la vie, comme moyen de transport sain et non polluant.

La démarche fédératrice et festive Mai à vélo est soutenue par le ministère de la transition écologique et le ministère chargé des Sports, qui rassemble les principales institutions du monde du vélo au sein de sa coordination nationale :

- la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette, (FUB),
- le Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables (CVTCM),
- l'Union sport & cycle (USC),
- l'organisation professionnelle représentative des services de la mobilité (MOBILIANS),
- Vélo & territoires,
- la Fédération Française de Cyclisme (FFC),
- la Fédération Française de Cyclotourisme (FFVélo),
- l'Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V),
- Femmes en Mouvement,
- l'Association de Promotion des Cycles et de la mobilité active (APIC),
- l'Heureux Cyclage
- l'ADEME.

D'avantage d'informations : www.maiavelo.fr

Le Plan Vélo de la CACL

Lauréate de l'appel à projets « Vélo et territoires » de l'ADEME, la CACL a lancé les études permettant de valider son Plan Vélo. L'objectif étant de maintenir, voire d'augmenter la pratique du vélo sur le territoire.

Près de 4% des déplacements quotidiens des habitants de la CACL se font à vélo ! C'est l'un des taux les plus élevés de France.

Une étude réalisée par le CEREMA a démontré le niveau élevé de part modale : « Le vélo présente une part modale de plus de 4,1 % sur le territoire de la CACL, ce qui en fait une des agglomérations où il est le plus utilisé de France. »

Si la pratique du vélo est importante, elle est toutefois plutôt subie sur notre territoire par des usagers ne disposant pas d'accès à d'autres modes de transports ou disposant de faibles ressources. Le vélo reste le moyen de transport le moins cher, le plus flexible, et permettant de parcourir des distances relativement longues.

C'est dans ce cadre qu'en novembre 2021, la CACL a validé son plan Vélo qui a l'ambition de créer près de 192 km de voies et pistes cyclables avec les gestionnaires de voiries.

Il prend en compte la mise en place de services qui permettront de :

- Sécuriser la pratique existante, voire de l'augmenter
- Rompre les discontinuités et créer un réseau de pistes ou voies cyclables sur l'ensemble de son territoire
- Créer des infrastructures qui sécurisent les usagers dans leur pratique du vélo
- Définir les services à mettre en œuvre pour favoriser la pratique du vélo (stationnement, aide à l'achat, apprentissage du vélo, etc.)

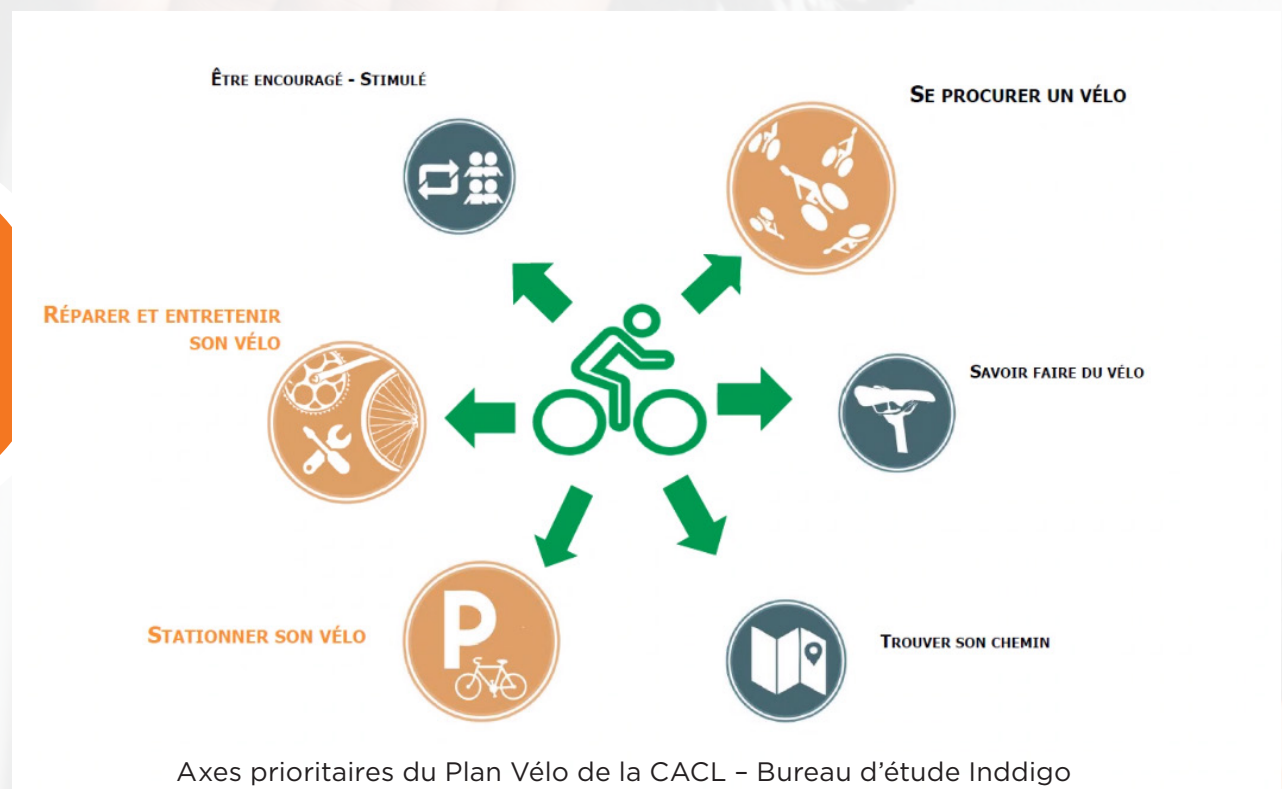
Afin de mieux identifier les besoins en matière d'aménagements cyclables et de services vélos, la CACL a lancé en 2021 l'enquête « Vélo CACL » auprès des habitants.

Sur le territoire de l'Agglo, il a été constaté :

- Qu'un grand nombre de vélos circulent en mauvais état
- Des habitants circulent sur des vélos non adaptés aux usages : taille, poids, etc.
- 39% des personnes interrogées souhaiteraient posséder un vélo.

À partir des résultats de cette enquête, **trois actions prioritaires ont été définies pour favoriser la pratique du vélo sur notre territoire :**

- La mise en place d'un dispositif d'aide à l'achat
- La mise en place d'une expérimentation pour le stationnement sécurisé des vélos
- La mise en place d'un dispositif de mise en sécurité des vélos des élèves dans les écoles du CM2 au lycée.



CONTACT PRESSE



Stévie BARTHELEMY

Chargée de communication

Direction de la communication

Tél : 0594 28 28 28 / 0694 40 45 04

Mail : stevie.barthelemy@cacl-guyane.fr

Christelle CELESTINE

Directrice adjointe du service mobilité

Direction de l'Habitat de l'Aménagement et de la Mobilité (DHAM)

Tél : 0594 28 91 04 / 0694 21 83 61

Mail : christelle.celestine@cacl-guyane.fr



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CENTRE LITTORAL

l'agglo



MAI
à *vélo*